# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-2-8-76231548

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES**
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
**SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX**
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 60-95-87 (Postes 426 et 427)
**ABONNEMENT ANNUEL : 50 F**

C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Bulletin n° 63 — Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région — 29 Juillet 1976

## VIGNE

Pourriture grise (Botrytis) -

Dans les secteurs qui ont été plus ou moins touchés par la grêle et là où les attaques des Tordeuses de la grappe ont été mal jugulées, on note quelques foyers endémiques de Botrytis sous forme de pourriture sèche des baies (quelques baies par grappe). La maladie pourrait évoluer au cours des prochaines semaines si les conditions devenaient favorables (pluies et humidité persistante). En conséquence un traitement préventif est conseillé avant le 4 Août.

Mildiou -

La situation est satisfaisante dans l'ensemble des vignobles et aucune protection particulière ne s'impose actuellement.

Tordeuses de la grappe -

L'apparition du 3ème vol est imminente dans l'extrême sud de la circonscription mais aucun traitement ne se justifie encore.

## ARBRES FRUITIERS

Tordeuse Orientale -

Maintenir la protection tout en respectant les délais d'application des pesticides.

Carpocapse (pommes, poires, noix) -

Le second vol a débuté dans toutes les régions chaudes et moyennes entre le 5 et le 20 Juillet et le risque de pénétrations de jeunes chenilles y devient important alors que l'activité de la 1ère génération se poursuit dans les régions plus tardives.

En conséquence un traitement s'impose entre le 3 et le 6 Août en toutes régions.

Dans les vergers de poiriers proches des vergers de pêchers dont la récolte est terminée, on utilisera un produit également efficace contre la Tordeuse Orientale.

Tavelures -

Dans les seules plantations où des taches ont déja été observées, on appliquera un traitement dès réception.

## CULTURES MARAICHERES

Maintenir la protection contre les ennemis suivants:
- Septoriose du Céleri - Cécidomyie du Chou-fleur - Teigne du Poireau - Alternaria et Mildiou de la Tomate.

Alternaria de la Carotte -

Cette maladie se développe de préférence dans les bas-fonds où persiste une certaine humidité (brouillard ou humidité consécutive aux arrosages). Traiter avec l'un des fongicides suivants utilisés à 160 gr/hl. de matière active: - Captafol - Mancozèbe - Manèbe.

La Section "Avertissements Agricoles"
L'Ingénieur d'Agronomie, Chef de Circonscription: R. GIREAU

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Le Directeur-Gérant: P.JOURNET.
Inscription à la C.P.P.A.P. n° 477 AD.

P243